

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires
Pour un Québec
fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Raymond Gauthier, président du C.A.

**Adresse : 10 chemin Bourgeois, Bassin
Îles de la Madeleine, QC G4T0J9**

Courriel : gauthieray@ilesdelamadeleine.ca

**Nom de l'organisation :
Développement communautaire Unîle inc.**



✓ *Présent depuis 20 ans dans le milieu*

Organisme à but non lucratif, reconnu comme organisme de charité, fondé en 1990, dans l'Île du Havre-Aubert, au cœur de la crise découlant de la fermeture de l'usine de transformation de produits marins. Durant, les premières années, pour répondre à une problématique locale particulière, Unîle s'est donnée comme principale mission d'offrir des activités de formation, en collaboration avec les établissements d'enseignement des îles et l'ensemble des organismes concernés par la formation de la main-d'œuvre.

Après plusieurs années consacrées simultanément à offrir des services, à élaborer et à coordonner des projets, à promouvoir l'entrepreneuriat, à assurer la survie de l'organisme, à consolider son infrastructure et son organisation, Unîle est en mesure de proposer à la communauté et à ses partenaires la philosophie d'action qui l'anime.

Sa vision

La solidarité est profitable à tous ceux qui s'y engagent. Les membres d'une communauté sont les principaux acteurs du développement de leur milieu.

Le développement communautaire doit tenir compte de tous les intérêts, en favorisant la créativité à partir des ressources du milieu.

Ses valeurs

Sentiment d'appartenance aux Îles. Solidarité, responsabilité, créativité. Sensibilité aux intérêts collectifs et aux droits sociaux. Adhésion aux principes de l'économie sociale. Harmonisation de l'économie avec l'environnement.

Sa mission

Être le chef de file du développement communautaire aux îles.

- **En ralliant** les gens qui désirent mettre en commun leurs compétences et les ressources de la communauté;
- **En offrant** formation, support et suivi, afin de stimuler des initiatives à caractère solidaire, maintenir et créer des emplois, promouvoir le développement socioéconomique local.

En 2010, l'équipe d'Unîle (administrateurs et membres du personnel) entreprend une démarche de développement organisationnel, incluant une mise à niveau de sa mission.

Le nouveau libellé de la Mission mettra sans doute l'emphase sur l'approche favorisant le renforcement des capacités communautaires. Dans ce sens, la corporation de Développement communautaire Unîle va continuer à investir ses ressources humaines à l'encadrement, la coordination et la promotion de projets communautaires variés, issus des rêves, des projets, des préoccupations et des problèmes de différents porteurs citoyens, en concertation et en partenariat avec les différentes instances du milieu.

Rédaction : Raymond Gauthier, avec la collaboration d'Alain Vézina et Louis-François Bélanger, membres du C.A.

1241, chemin du Bassin, Bassin (QC) G4T OE7
(418) 937-5459 devunile@ilesdelamadeleine.ca

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

i) la démographie : avec le vieillissement et la réduction du bassin de main-d'œuvre;

Bien que faisant partie de la région la plus affectée par la problématique du vieillissement et de l'exode des jeunes, nous bénéficions en même temps, dans notre milieu insulaire, d'un certain accroissement de la tranche d'âge pouvant composer le bassin de main-d'œuvre : retour de jeunes et moins jeunes (diplômés, expérimentés ou talentueux), originaires du milieu ou non, désireux de s'établir ici notamment pour la qualité de vie. Cependant, à moins d'un renversement important de situation qui faciliterait l'établissement de ces nouvelles ressources dynamiques et créerait un environnement propice à leur insertion dans l'économie locale, la fragilité des secteurs économiques moteurs (pêches et tourisme) risque de s'accroître et de ne pas être compensée par le développement de secteurs connexes.

Par exemple, la pérennité du secteur agroalimentaire est menacée, entre autres, par les effets pervers de la destination touristique (marché foncier spéculatif) qui entre sérieusement en compétition non seulement avec l'accès aux terres agricoles, mais simultanément avec un accès pondéré à la propriété ou au logement locatif pour ces jeunes ménages. S'ajoute la dévitalisation (sinon la dépossession) de certaines zones du territoire au profit de la villégiature et une certaine contribution au vieillissement due à l'immigration accrue de personnes retraités. (Voir ci-dessous un aspect positif du vieillissement).

Parallèlement, la relève d'exploitations agricoles en place est loin d'être assurée et cette situation risque de compromettre le développement et la continuité d'un secteur déjà marginal et ainsi d'affecter la transformation de produits agroalimentaires de créneau qui en dépend. Pour remédier à cette problématique, la volonté des instances locales (politiques et économiques) s'exprime dans une certaine « zone grise ». Pourtant, un potentiel de développement existe dans ce secteur, pour créer de l'emploi tout en accroissant l'indépendance alimentaire, par la substitution d'une gamme de produits de proximité à leur importation massive. La volonté politique n'est pas au rendez-vous.

Dans l'optique d'une ouverture du milieu à de nouvelles façons de faire le développement – plus axée sur le renforcement des capacités communautaires et sur la résilience des communautés locales – il n'est pas exclu cependant que l'intérêt pour la production et la transformation agroalimentaire ainsi qu'un engouement envers la consommation de produits du terroir reprenne du poil de la bête. Étant donné le

faible intérêt actuel des résidants et de leurs élites locales pour la filière agroalimentaire, pour donner le coup d'envoi et pour assurer une continuité aux entreprises menacées de disparaître à défaut de relève, il pourrait s'avérer utile d'avoir recours à l'importation d'une main-d'œuvre motivée – éventuellement via l'intégration d'immigrants –, de consolider les entreprises en place et d'encourager l'établissement de jeunes producteurs.

Quant au vieillissement de la population, dont il était question plus haut, la perception selon laquelle elle constitue une charge doit être renversée : dans une organisation communautaire dynamique, qui favorise de nouveaux rapports intergénérationnels, les personnes âgées encore autonomes doivent plutôt être perçues comme des ressources, puisque nombreux sont les retraités intéressés à s'investir dans leur communauté et qui le font déjà à l'intérieur d'organisations bénévoles, sinon individuellement. Il est essentiel de mettre à contribution ces ressources multiples et polyvalentes (ex. : Retraités de l'enseignement, Clubs des 50 ans et plus) qui disposent de temps, ont souvent des compétences et ont de toute façon des connaissances, habiletés et expériences utiles à partager. En plus du bénévolat spontané, la mobilisation de retraités outillés au sein de groupes citoyens engagés dans une démarche organisée donne du poids et de la crédibilité à leur action. Dans notre milieu, par exemple, un groupe citoyen – composé en partie de retraités issus du secteur de la santé et des services sociaux, ainsi que de la politique municipale – a réussi à faire valoir et respecter les intérêts de sa communauté périphérique, face à l'intention du CSSS de procéder à une réorganisation (entendre coupure et centralisation) des services de première ligne déjà en place. La consolidation et la continuité des services de proximité est essentielle pour assurer la vitalité d'une communauté éloignée du centre administratif du territoire : cette dimension doit faire le poids pour influencer des décisions purement administratives où les considérations financières ont souvent le dessus.

Dans un autre ordre d'idées, une association entre les maisons de jeunes et des groupes de retraités est souhaitable (modèle des « Cafés des âges », promus par l'Institut du Nouveau Monde) pour rétablir les liens intergénérationnels altérés par le mode de vie actuel : dans le contexte familial perturbé qui prévaut, la relation de complicité qui s'établit naturellement entre les générations (grands-parents – petits-enfants) peut se substituer d'une autre façon au bénéfice des uns et des autres.

ii) l'énergie : avec une transition de la consommation prédominante des énergies fossiles vers les énergies renouvelables;

Notre insularité et notre éloignement du continent nous privent de l'accès généralisé qu'ont les Québécois au réseau hydroélectrique et nous rend dépendants d'une centrale thermique, alimentée par une énergie fossile extrêmement coûteuse et polluante.

Différentes options de rechange sont dans le collimateur, allant de la substitution du gaz naturel (ressource locale présumée) au mazout lourd importé, en passant par une énergie d'appoint renouvelable (couplage éolien-diésel), jusqu'à l'hypothèse vraisemblable d'une liaison au réseau hydroélectrique par câble sous-marin. L'alternative la plus imminente étant le couplage éolien-diésel, puisque Hydro-Québec, de concert avec la Municipalité, a lancé un appel d'offre préalable à l'établissement d'un parc éolien.

Cependant, la spéculation et la prospection sur le potentiel souterrain en gaz naturel sont en cours sous l'égide de l'entreprise Gastem qui détient les permis pour explorer le territoire terrestre des Îles et en sonder les ressources souterraines.

De plus, l'énorme potentiel d'exploitation d'énergie éolienne offshore, couplé à une éventuelle liaison par câble au réseau d'Hydro-Québec – via les Maritimes ou autrement – pourrait être envisageable à plus long terme, dans une optique d'exportation d'énergie verte vers le continent, incluant la Nouvelle-Angleterre. Mais on est loin de la coupe aux lèvres.

Pour l'instant, le gouvernement du Québec envisage sérieusement l'exploitation des ressources fossiles (gaz naturel-pétrole) présumées abondantes dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, notamment dans le Bassin Madeleine (zone de diapirs de sel d'âge carbonifère, les dômes de sel sur lesquels repose l'archipel madelinien) et le formidable gisement Old Harry situé à 80 km des Îles. Dans ce contexte alléchant, le MRNF, s'arrogeant par défaut et presque à son insu le rôle du MDDEF, procède actuellement à des Évaluations environnementales stratégiques (ÉES) et promet, par la voix de sa ministre, de consulter les populations riveraines des 4 secteurs québécois visés. Aux Îles, depuis plusieurs années, une vigilance citoyenne exceptionnelle est en place et le Comité de travail sur les hydrocarbures de la Municipalité représente pour la ministre Normandeau un interlocuteur valable : les instances locales, les groupes environnementalistes et les citoyens y sont représentés et s'organisent pour participer activement aux

consultations à venir dans le cadre des ÉES, à l'image sans doute de la participation madelinienne remarquable qui a prévalu aux audiences du BAPE en 2004.

iii) l'environnement : avec les répercussions des changements climatiques et les adaptations nécessaires sur les plans de l'aménagement et du développement;

Bien que promue par les leaders écologistes des Îles de la Madeleine depuis 30 ans, la protection de l'environnement est devenue l'enjeu principal, qui figure en tête de liste des orientations d'aménagement et de tous les plans de développement des différents acteurs du milieu. Cette préoccupation qui colle au discours officiel fait un large consensus dans la population, du moins au niveau des intentions. Les gens sont généralement conscients de la fragilité du territoire, ce qui est déjà un bon départ.

Cette fragilité de l'archipel sous différents aspects est une préoccupation constante pour les organisations environnementales telles *Attention Fragîles*, le *Comité Zip des Îles* et la *Société de conservation des Îles*, mais a aussi amené les autres instances, particulièrement la Municipalité, l'Association touristique et d'autres organismes, à promouvoir la protection et la conservation du milieu et à encadrer les activités dans les domaines relevant de leur juridiction.

Le phénomène d'érosion des berges, accentué par les changements climatiques, est devenu très préoccupant et incite à une mobilisation, sinon pour atténuer les effets naturels, du moins pour s'y adapter. Certaines pratiques et habitudes de la population affectent grandement la fragilité du territoire et requièrent des mesures de contrôle pour en réduire les impacts sur les milieux naturels (dunes, lagunes), qu'on pense par exemple à des loisirs motorisés très populaires (motoneige, quad) et même à d'autres activités pourtant réputées moins agressives (sports de glisse). Des moyens de sensibilisation et d'éducation à la fois des résidents et des visiteurs sont déployés pour minimiser les impacts négatifs d'une surutilisation ou d'un usage inapproprié des secteurs sensibles. Une concertation effective des différentes instances locales permet de circonscrire les pratiques et de contribuer à la préservation d'un environnement aussi précieux et fragile par une réglementation un peu tardive mais appropriée. L'application des règles n'est pas pour autant assurée : une surveillance déficiente pourrait-elle être compensée par un dosage pondéré de sensibilisation des utilisateurs et de répression des délinquants ?

La Municipalité s'associe par ailleurs aux experts du climat (groupe Ouranos) pour rechercher les solutions les plus adéquates afin de faire face aux problèmes découlant de l'érosion en termes de protection et de relocalisation d'infrastructures (routes, immeubles, etc.). Les règles d'urbanisme découlant du nouveau schéma d'aménagement tiennent-elles suffisamment compte des contraintes liées à l'érosion ? La recherche de solutions requiert une participation accrue de l'ensemble des citoyens avec les autorités responsables.

iv) la vitalité sociale : pour renverser la dévitalisation de nombreuses communautés et contrer le décrochage scolaire notamment.

Selon la vision de notre corporation de développement communautaire, il est primordial d'associer la base pour maintenir et/ou accroître la vitalité d'un milieu : l'approche dite citoyenne – intégrant dans le processus même du développement la participation des compétences populaires des résidents et faisant appel à toutes les potentialités locales – nous apparaît essentielle au maintien de la vitalité et au développement soutenable d'une communauté locale.

Cette vision tranche avec l'approche traditionnelle privilégiée, chasse-gardée des élites en place. Il s'ensuit à l'occasion une mésentente et des tensions au niveau des moyens, ce qui peut s'avérer un frein ou favoriser l'inertie face à des dossiers jugés plus ou moins prioritaires par les détenteurs du pouvoir. Certaines tentatives de concertation échouent pour des raisons plus ou moins obscures.

Notre organisation s'intéresse notamment à un type d'intervention s'inspirant de la recherche-action, qui peut constituer une alternative fort intéressante et complémentaire aux interventions courantes de soutien au développement. Ce genre d'approche territoriale est bien décrit dans la citation suivante, tirée d'un texte intitulé : *Territoire : approche citoyenne pour un co-développement durable*, par Georges Thill et Jean-Paul Leonis, sur le site [dph](#) (dialogues, propositions, histoire **pour une citoyenneté mondiale**) :

[...] « *Le territoire doit être considéré comme une structure complexe dont la recherche doit permettre de comprendre les spécificités des dynamiques de développement ; elle doit permettre en même temps d'identifier les catégories d'acteurs et les situations qui favorisent leurs démarches innovantes ou qui, à l'inverse, les freinent; enfin, il s'agit de comprendre où et quand apparaissent des facteurs de blocage et*

pourquoi et comment ceux-ci constituent des nœuds d'étranglement qui ne permettent point un développement soutenable et peuvent même aller jusqu'à générer des comportements de résistance ou de rejet à sa mise en œuvre. L'approche territoriale d'une recherche-action pour le développement durable, comme cela a été mis en avant par le réseau DYNMED¹, ne peut simplement s'appuyer sur des théories et des modèles de développement classique, selon lesquels le territoire n'est qu'un simple support d'activités à utiliser ou à exploiter et éventuellement à quitter au gré des impératifs de rentabilité économique et financière. L'approche doit souligner la nécessité de réintroduire le territoire concret comme élément constitutif majeur des mécanismes économiques et de l'organisation de chaque entité spatiale. A cet égard, l'importance des acteurs, leur place dans les fonctionnements sociaux et surtout dans les réseaux de proximité, leur mode d'implication dans des actions et de processus innovants, sont essentiels, ainsi que leur formation ou, ce que l'on oublie souvent, leur demande de formation. »

Une telle approche de recherche-action pourrait éventuellement faire l'objet d'une collaboration étroite avec le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)².

L'Union des Municipalités du Québec (UMQ) tenait, en 2006, un forum sur le rôle et la place des citoyens dans la vie municipale. Il ressort de ce forum un réel intérêt, du moins dans le discours des porte-parole de l'événement. Nous l'évoquons, parce qu'il rejoint explicitement nos convictions :

« Les citoyens sont au cœur du travail des élus municipaux. Alors que leurs attentes se renouvellent au gré des grands enjeux – environnement, renouvellement des infrastructures, famille, développement durable, vieillissement de la population – ils sont parfois « politiques », cherchant à influencer les décisions, parfois « clients », consommant les services publics pour lesquels ils exigent satisfaction. Ce Forum a été une occasion unique de discuter des attentes des citoyens et pour nous mairesses et maires d'identifier les enjeux, mais également les outils privilégiés d'intervention auprès de nos citoyens » a déclaré Mme Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et présidente du Comité de formation de l'UMQ.

[...] Le président de l'UMQ et maire de Sherbrooke, M. Jean Perrault, a clôturé l'événement en ces termes :

« L'approche citoyenne va bien au-delà des relations entre les élus et les citoyens. Elle va également au-delà de la structure de service et de la simple réponse aux besoins ; c'est une approche globale qui suppose une compréhension préalable du citoyen dans toute sa complexité et de la place qu'il occupe dans la vie municipale. Les défis de la gouvernance municipale sont grands et de plus en plus complexes, mais la passion et la volonté qui nous animent nous permettront, j'en suis convaincu, de les relever avec succès. C'est la mission de l'Union d'accompagner les élues et élus municipaux dans tous ces enjeux. »³

Dans la perspective qui l'anime de mettre en place les conditions favorables à l'établissement d'un village en santé (prise au sens global du terme), notre organisme soutient les efforts d'un conseiller municipal (village de l'Île du Havre-Aubert) qui fait appel à ses concitoyens, résidant en périphérie, pour qu'ils contribuent à renverser une menace persistante de dévitalisation : il leur offre des moyens concrets de se regrouper par centres d'intérêt ou de préoccupation et de s'organiser pour influencer le cours des choses, dans l'intérêt commun de la localité et même de l'ensemble du territoire. Étant le directeur de notre organisme de développement communautaire, ce conseiller municipal affiche donc un parti pris pour l'approche dite de « *renforcement des capacités communautaires* ».

Dans le secteur du transport, la concentration des services (hôpital, écoles, commerces, activités de loisirs, lieux de travail, etc.) dans la ville-centre de Cap-aux-Meules incite les nouvelles familles voulant s'établir sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine à choisir d'habiter sur l'île de Cap aux Meules. Cette dynamique

¹ Dans le cadre du programme STRIDE (Direction générale Sciences, recherche et développement de la Commission européenne), le réseau européen DYNMED (Dynamiques Méditerranéennes), en lien avec le réseau des Associations rurales européennes (APURE), a fait apparaître à quel point une approche territoriale pour le développement durable peut, grâce à une série de recherches intégrant la participation des savoir-faire des populations habitantes et faisant appel à toutes les potentialités locales, contribuer à un développement soutenable dans des zones rurales périphériques et des îles de l'Union européenne. Extrait du site [dph](#) (dialogues, propositions, histoire **pour une citoyenneté mondiale**)

² Le [CERMIM](#) est un centre de recherche affilié à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et situé aux Îles-de-la-Madeleine. Il a pour mission de favoriser le développement durable des milieux insulaires et maritimes par des activités de recherche et de formation.

³ FORUM SUR L'APPROCHE CITOYENNE, 200 personnes se réunissent pour discuter du rôle du citoyen dans la vie municipale, [Communiqué de l'UMQ, Montréal, 30 novembre 2006](#).

d'occupation du territoire est différente de celle observée dans le passé. Auparavant, les emplois majoritairement liés à la pêche, étaient exercés localement dans les différents cantons, et contribuaient à assurer la vitalité de l'ensemble du territoire des Îles-de-la-Madeleine. Aujourd'hui, avec la diversification de l'économie, les nouveaux emplois tendent à se développer dans la ville-centre, ce qui incite les nouvelles familles à s'en rapprocher. Ainsi, en l'absence d'un renouvellement de la population dans certaines zones périphériques, la menace d'une dévitalisation de certaines localités du territoire madelinot est à considérer. L'une des solutions pour contrer cette dévitalisation réside dans le développement d'un réseau de transport collectif accessible et efficace. La mise en service d'un transport collectif aux Îles-de-la-Madeleine prévue pour avril 2010 devrait ainsi permettre aux habitants des zones périphériques des Îles de se rendre sur l'île de Cap aux Meules par un autre moyen de transport que l'automobile. Ce transport collectif pourra ainsi contribuer à renverser la tendance observée des jeunes familles qui se concentrent sur l'île centrale. Par exemple, avec un système de transport collectif, les parents n'ont plus besoin d'aller reconduire leurs enfants qui pratiquent certaines activités de loisir dans la ville-centre. L'éloignement du centre n'est donc plus perçu comme un fardeau pour les parents qui souhaitent encourager les jeunes dans leurs activités. Le transport collectif est un important moteur économique. Plusieurs familles dépenseront moins d'argent pour l'essence et feront le choix d'avoir une seule automobile plutôt que deux. L'argent ainsi économisé pourra augmenter leur pouvoir d'achat ou servir à financer d'autres projets, qui peuvent avoir des retombées pour le milieu. Il est à souhaiter que ce nouveau projet se développe à son plein potentiel, en envisageant une diversité de solutions possibles (minibus, taxibus, partenariat avec la commission scolaire sur l'utilisation partagée d'autobus scolaires avec les élèves, etc.) pour répondre aux besoins des Madelinots et des visiteurs, et ce, en encourageant des partenariats avec les principaux employeurs, institutions et organismes de notre milieu.

Un service de transport gratuit *Madelibus* a d'ailleurs été mis en place, en mars 2007, pour permettre aux jeunes de la polyvalente de participer aux activités qui se déroulent à l'école après les cours. Ainsi, les jeunes, qu'ils viennent du centre ou de la périphérie, ont accès aux activités suivantes : récupération dans les matières de base, bibliothèque, local informatique, reprises d'examen, activités sportives, activités artistiques, parlement au secondaire, etc. Ce service a contribué à transformer l'école en un milieu de vie, où les jeunes développent un sentiment d'appartenance et où ils peuvent avoir accès à toutes les mesures d'aide à leur réussite, favorisant ainsi leur persévérance scolaire.

Enfin, notre organisme participe pour une deuxième année consécutive avec ses partenaires (Centre de formation des adultes, Carrefour jeunesse-emploi) à un programme favorisant la persévérance des élèves raccrocheurs au secteur des adultes, afin de contribuer au problème du décrochage scolaire.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Les acquis les plus importants : À ce chapitre, mentionnons notamment :

– Une longue tradition dans l'action collective, dans la coopération (Desjardins, coopératives agricoles, etc.) et dans l'économie sociale, avec des instruments financiers collectifs : les caisses populaires, Fonds de solidarité; Fonds d'action CSN, Fonds d'économie sociale, etc.;

Bien que réel, cet acquis important qui s'exprime dans l'action collective et la coopération ne peut être considéré comme établi à demeure et indélogeable. La tendance actuelle va plutôt dans le sens de l'individualisme, des intérêts privés et du désengagement dans la société civile. Même l'État, qui devrait pourtant se porter garant de nos atouts collectifs, acquis de longues luttes, s'évertue à nous en déposséder et à les dilapider en faveur de l'entreprise privée. La perspective de la privatisation éventuelle de nos joyaux ne suscite pourtant pas une grande mobilisation pour les sauver.

Issue de l'entraide historique qui a permis la survie des Madelinots, la coopération a eu ses moments de gloire alors qu'il n'y avait pas d'alternative : par exemple, c'est une coopérative de transport maritime et aérien (CTMA) qui se met en place, dans les années quarante, à partir d'une volonté du milieu des Îles de la Madeleine de se doter d'un transporteur de confiance qui participerait activement au développement économique de la région ; c'est une coopérative d'électricité qui inaugure la première centrale thermique aux Îles en 1953, sans parler de la prolifération « paroissiale » des coopératives de pêcheurs et des caisses populaires qui ont marqué l'histoire des Madelinots. Les historiens parlent même d'un « modèle coopératif madelinien ». Cependant, dans le contexte actuel fortement inféodé par le néo-libéralisme, même si la coopération est encore très présente (notamment les coopératives d'alimentation), on ne peut pas en dire autant de l'esprit coopératif qui a été à la base des coopératives de pêcheurs particulièrement, pour contrer l'exploitation dont les pêcheurs étaient l'objet de la part des commerçants locaux. Aux Îles comme ailleurs, grâce à l'avènement des transports modernes, on est devenu davantage des consommateurs de services de plus en plus accessibles (comme sur le continent) et on ne ressent plus tellement cette obligation de se serrer les coudes et de se prendre en mains pour satisfaire aux besoins individuels et familiaux : l'individualisme prévaut comme partout ailleurs. N'empêche que la voie coopérative refait surface avec l'avènement des coopératives de travailleurs et de solidarité qui représentent une option de plus en plus recherchée (abattoir régional, coop agro-horticole, etc.).

Au-delà de la constitution d'entreprises sur le modèle coopératif, nous croyons que l'esprit coopératif a toujours sa place et peut être un levier porteur dans une organisation socioéconomique solidaire, de nature à redonner aux gens une meilleure emprise sur leur devenir. Le domaine de l'économie sociale et solidaire peut constituer une alternative complémentaire ou de remplacement aux limites de l'économie dominante.

– **Un rayonnement culturel exceptionnel, qui puise sa source dans tous les territoires et singularise le Québec dans son environnement nord-américain;**

Bien que très vivante et prolifique, notre richesse culturelle exceptionnelle et diversifiée est menacée par la marchandisation à outrance qui affecte même jusqu'à nos appartenances, nos particularités, nos talents pour les soumettre à un ordre qui nous échappe et tend à tout niveler. De là l'importance de préserver et de garder intact notre spécificité culturelle et d'en promouvoir la diversité et la créativité, tant au niveau régionale que national. C'est là un des piliers de notre vitalité et un moteur de notre développement collectif.

– **Un système social développé et plus égalitaire comparativement à celui de ses voisins, qui contribue probablement à absorber de façon plus efficace les effets néfastes de la crise économique;**

Encore là, s'il y a quelque chose de menacé, c'est bien nos acquis sociaux : les vendeurs du Temple que sont devenus ceux-là mêmes qui ont le mandat de les protéger sont en train de les vendre au plus offrant, sous le faux prétexte de réaliser des économies et de soulager le fardeau des contribuables. En réalité, dans un emballage de complaisance au laisser aller et au laisser faire, c'est la même logique de privatisation et de rendement déréglementé qui prévaut et tend à nous déposséder collectivement dans l'intérêt de profiteurs insatiables, ceux-là mêmes qui sont à l'origine des crises financière, économique et écologiques qui nous affligent.

– Une position enviable dans les énergies renouvelables, le Québec comblant près de la moitié de sa consommation énergétique par des sources propres;

L'hydroélectricité est un véritable atout pour le Québec, mais il y a des limites à vouloir harnacher des rivières sans égard pour les impacts environnementaux cumulatifs qu'une exploitation abusive entraîne, malgré leurs conséquences moins dommageables que d'autres sources énergétiques génératrices de GES. Il est temps qu'on arrête de se péter les bretelles et qu'on bonifie cet avantage fantastique en diversifiant notre offre par d'autres sources complémentaires renouvelables (éoliennes, solaires, géothermiques). Pourquoi ne pas équiper nos réservoirs hydroélectriques de super éoliennes, plutôt que d'harnacher de nouveaux cours d'eau ? On pourrait même songer à alimenter le réseau électrique à partir d'éoliennes offshore (émergées) ou plus efficacement – constance du mouvement de l'eau et des vagues – encore par des hydroliennes (submergées) dans le golfe Saint-Laurent, en compatibilité avec des objectifs de conservation (ex. : parc marin) et nous dispenser de devoir subir l'affront de plateformes pétrolières menaçantes pour nos industries renouvelables principales, les pêches et le tourisme. C'est du moins une alternative moins risquée et plus durable que la filière hydrocarbures ; ce qui mériterait un débat public.

Mais il faut s'interroger sur le volume d'énergie à rendre disponible sur les territoires tout comme sur les usages qui en sont fait. Est-il besoin de remplacer en parité la puissance des énergies fossiles par des énergies renouvelables sachant que l'énergie est le vecteur de la transformation sociale du monde et que l'histoire contemporaine de cette transformation est celle d'une attaque frontale avec les services naturels – gratuits - de la biosphère. Le défi de la protection de la biodiversité est encore mal intégré à celui du contrôle des dérèglements climatiques. Nous croyons qu'il faut dès lors penser à des modes économes d'habiter les territoires qui préservent les services de la nature. Une orientation pragmatique vers l'écodensité⁴ (réf. : l'empreinte écologique⁵) dans l'aménagement du territoire semble donc la voie à suivre. Nous faisons l'hypothèse que le vécu de l'écodensité va dans le sens de la vitalité sociale des populations et de l'intelligence collective.

– Un immense potentiel en vent et en soleil et des réserves exceptionnelles en eaux douces, en terres agricoles de grande qualité et en ressources forestières;

Les ressources forestières ont déjà été exploitées à outrance et la modération devrait être de mise.

Quant à l'agriculture, un virage vert important est à faire et le rapport Pronovost en a bien établi les balises : reste à le mettre en œuvre.

Pour ce qui est du potentiel éolien et solaire, qu'est-ce qu'on attend pour s'y engager résolument et adéquatement ? Pour être conséquent avec le beau discours vert qu'on nous sert, qu'on délaisse les projets d'exploration-exploitation d'hydrocarbures qui sont passé date et qu'on investisse plutôt dans les énergies de l'avenir. Le fait est qu'il y a TROP d'énergies fossiles encore disponibles. Trop peu chères, trop vite brûlées, elles font peser un risque majeur sur la reproduction des équilibres du système terrestre.

– Un réseau d'éducation et d'universités bien réparti sur le territoire;

Notre accessibilité au réseau collégial et universitaire est relativement bonne, malgré notre éloignement et l'exode des jeunes qu'elle implique. Il serait important cependant que les retombées de la scolarisation montante de nos jeunes puissent être davantage profitables pour leur région d'origine. La compétition pour attirer des professionnels pourrait être allégée si des mesures telles un service civil obligatoire pour les diplômés était de rigueur, pour en faire profiter les régions et réduire l'attraction des grands centres. Localement, comme nous l'avons écrit précédemment, des conditions favorables à l'accueil et à l'installation des jeunes recrues sont à mettre en place pour soutenir le recrutement.

⁴ Écodensité : La densité urbaine moyenne (à savoir le nombre d'habitants par kilomètre carré d'espace bâti) est en baisse depuis deux siècles dans la plupart des centres urbains. Avec la poursuite des progrès dans les transports, la tendance est à l'accroissement du taux d'utilisation des terres par habitant, entraînant une augmentation de l'**étalement urbain**... L'époque est donc venue de redessiner les villes pour faire en sorte que les habitants vivent sur une surface plus resserrée, utilisent moins leur voiture et, en un mot, consomment moins de ressources, le but étant de faire de la "**durabilité urbaine**", voilà comment on pourrait aussi définir l'**écodensité**.

⁵ Cette méthode de calcul, mise au point par William Rees de l'université de Colombie-Britannique (UBC), évalue la charge écologique correspondant à une population, c'est-à-dire la surface et les ressources nécessaires pour maintenir constant le niveau de vie de la population considérée.

– La présence d'un des leaders mondiaux dans le domaine des transports collectifs : Bombardier;

Le développement des transports collectifs est profitable pour Bombardier ailleurs dans le monde, mais pas au Québec, où on privilégie le service à l'auto première classe. Même dans les grandes villes on ne favorise pas le transport en commun, alors qu'il est possible de le faire. Au lieu de favoriser l'étalement urbain, on développe le réseau routier encourageant le transport automobile et la banlieusardisation. C'est illogique de concentrer les services dans les villes et de favoriser parallèlement l'exode des résidents en développant des infrastructures qui amènent les gens dans les banlieues, souvent au détriment de territoires agricoles ou forestiers pouvant constituer des ceintures vertes autour des villes.

La problématique est fort différente en région, où sont souvent dispersés à distance plus ou moins grande de centres urbains des villages dont les communautés sont établies de longue date. Compte tenu de la concentration des services dans les villes centre et des distances qui les séparent, il est important de consolider et d'assurer la continuité des services de proximité, pour éviter l'exode des populations rurales (ex. : les personnes âgées) vers les villes centre. À moins de vouloir dépeupler le territoire rural occupé.

Si le transport des marchandises était davantage assumé par voie maritime sur le grand fleuve et si le développement autoroutier cédait le pas davantage à un transport ferroviaire adéquat, l'environnement y gagnerait. Un tel virage dans les transports, incluant un transport collectif amélioré et une réduction du parc automobile en milieu urbain, serait des plus bénéfiques dans une optique de développement durable.

– Des engagements significatifs de plusieurs organisations et institutions en faveur du développement durable et des initiatives innovantes en marche dans plusieurs communautés;

C'est justement le cas dans une communauté périphérique comme la nôtre, l'Île du Havre-Aubert, où des résidents s'organisent pour mieux accomplir leur métier de citoyen, en répondant à l'appel de leur conseiller municipal. Cela a permis notamment à un comité citoyen de faire l'analyse critique d'un plan de réaménagement de services de proximité existant, conçu davantage pour accommoder le CSSS que pour répondre adéquatement aux besoins de la population. Formé de citoyens avertis et partageant une vision des services de première ligne, le comité a élaboré et présenté au CSSS une proposition qui a amené celui-ci à modifier sa position. Le comité citoyen demeure vigilant et reste mobilisé pour participer à la consolidation et à l'amélioration des services offerts. D'autres groupes porteurs de dossiers importants pour la vitalité du village sont à se mettre en mode solution avec leur conseiller municipal et trouveront le support de notre organisme communautaire pour aller de l'avant.

Au niveau du territoire de la Municipalité, des organismes environnementaux sont très actifs pour sensibiliser la population et influencer les décisions en faveur d'un développement soutenable. Ces groupes ont progressivement acquis une notoriété et travaillent en étroite collaboration avec les autorités compétentes sur les dossiers à incidence écologique.

– Des chantiers entrepris pour expérimenter et entrevoir des perspectives d'avenir (projets pilotes, laboratoires ruraux, projets ACCORD, consultations sur le climat, le pétrole, etc.).

Les perspectives d'avenir pour le territoire des Îles de la Madeleine ne sont décidément pas dans les projets de développement des ressources fossiles qui abonderaient dans le Bassin Madeleine. La population et ses instances seront très présentes pour le démontrer lors des consultations qui auront lieu d'ici 2012.

Quant au programme des laboratoires ruraux, deux importants projets élaborés sur notre territoire ont été à toute fin pratique mis en compétition indûment. Bien que les deux auraient pu recevoir l'aval, le contexte politique en a décidé autrement : celui qui était porté par un organisme communautaire a dû s'effacer pour céder le pas à celui porté par la Municipalité.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

La mise en place de gouvernements territoriaux, comme le réclame la [Coalition pour un Québec des régions](#) serait une avenue à considérer sérieusement :

« afin de dénouer l'impasse de plus en plus criante des économies régionales, aussi bien en régions périphériques que centrales, et de permettre ainsi aux populations régionales de reprendre en mains leur développement, leurs ressources et l'organisation de leur vie communautaire.»

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Nous sommes d'emblée en accord avec les grandes orientations proposées.

i) Habiter les territoires en favorisant l'engagement des communautés dans l'aménagement écologique et dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

L'engagement des communautés dans l'aménagement écologique et dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens correspond tout à fait à notre vision relative à l'aménagement du territoire et à une forme de développement centrée davantage sur le mieux-être des citoyens. Un tel engagement n'est nullement acquis tant le repli sur la vie privée est devenu l'un des effets négatifs de la société moderne, tant les dynamiques économiques et culturelles qui engendrent cette faiblesse de la capacité d'action collective demeurent prépondérantes et réactualisées (politiques du crédit à la constitution de domaines privés multipliant le coût économique et écologique des infrastructures et équipements de tous genres). Il faut chercher à susciter les opportunités d'engagement tout en mettant à l'avant-plan, à titre de contexte orientant l'action, les paradigmes innovants de la soutenabilité écologique et de communautés autonomes et résilientes. Cela exige de pondérer l'actuelle dominance économique et culturelle des domaines privés par la constitution de domaines communs de proximité, rendant possible voire nécessaire une implication dans la gestion des biens communs comme expérience démocratique de la vie en communauté, comme

expérience partagée et intéressée de la vie publique. Nous pensons par exemple à l'expérience que peut valoir le vécu au sein d'une fiducie foncière communautaire⁶ (Community Land Trust), le terrain demeurant propriété pérenne de la communauté et la maison ou le logement pouvant avoir une valeur de patrimoine familial dans des conditions limitant l'intérêt spéculatif.

Les effets pervers de la propriété privée sont d'ailleurs amplifiés en milieu insulaire comme c'est le cas chez-nous : une occupation du territoire caractérisée par la prédominance de terrains privés réduit le potentiel d'usage de l'espace dans l'intérêt collectif (ex. : protection de paysages naturels ou de terres à potentiel agricole, préservation du couvert forestier). Lorsque les décisions relèvent strictement du domaine privé, il devient quasi impossible d'influencer l'occupation d'espaces spécifiques dans l'intérêt commun (patrimonial, écologique, agriculture de proximité), à moins de les acquérir au prix d'un marché foncier et immobilier hautement spéculatif (avantageant outrageusement l'établissement pour fins de villégiature). Il faut donc chercher à activer l'engagement des communautés en systématisant des protections concrètes et pérennes contre un trop-plein d'intérêts marchands.

Pour y parvenir, il faut que les citoyens soient associés à toutes les étapes d'une démarche d'aménagement et non seulement informés et consultés (parce que la loi l'oblige) lorsque tout est attaché. Même chose lorsqu'il est question de projets de développement pouvant affecter le mode de vie, les conditions de vie, la santé d'une communauté données. Les seuls intérêts privés et considérations de rentabilité économique ne doivent pas avoir préséance sur l'acceptabilité sociale et écologique d'un projet, fut-il d'envergure et possiblement générateur d'emplois et de richesse (pour qui ?). L'exploitation des ressources ne doit pas se faire au détriment de la principale ressource d'un territoire : sa population en interaction avec les autres êtres vivants et leur habitat.

ii) Développer les territoires en privilégiant une approche qui leur est propre, renforçant les capacités des communautés à innover, à prendre en charge leur développement durable pour saisir les perspectives de l'économie verte et du savoir.

Tout à fait en accord. Même si les instances qui contrôlent le développement dans notre milieu insulaire rejettent précisément du revers de la main l'approche qui vise à renforcer les capacités communautaires⁷ à innover, à prendre en charge leur développement durable, notre organisme – qui porte cette approche depuis 20 ans – persiste et signe et ne rendra pas les armes pour autant. Mais, jusqu'à nouvel ordre, c'est l'inertie qui l'emporte.

iii) Desservir les territoires en accompagnant les communautés à entreprendre un virage majeur en matière de transport et en assurant à leurs citoyens une desserte suffisante en technologie et en services.

En accord : nous croyons avoir abordé la plupart de ces questions ci-dessus. Côté transport collectif, la configuration du territoire des Îles de la Madeleine (longiligne et relativement étroite) devrait faciliter l'efficacité de l'implantation et du service.

⁶ Fiducie Foncière Communautaire : http://www.laplumedefeu.com/07_Encyclopedie/Aube05-fiduccie.htm

⁷ Ce fut précisément le cas en janvier 2010, lors du refus par le CLD de contribuer à un projet porteur en agroalimentaire initié par notre organisme, il y a 3 ans, à la demande expresse de la Table agroalimentaire.

À 2 reprises notre projet n'a pu se qualifier au programme des Laboratoires ruraux, en raison notamment du peu d'intérêt manifesté par les partenaires et de la faible transférabilité (?) du projet, selon l'évaluation qui en a été faite.

Un 3^e projet fut élaboré, comportant un financement relevant strictement des ressources du milieu et a pourtant fait consensus à la table de concertation des instances locales, en mai 2009. Après 8 mois d'attente, le projet reçoit cette fois un verdict de culpabilité. La raison invoquée par le jury : « C'est par une approche de « renforcement des capacités communautaires » que vous proposez d'aborder l'épineuse question de la protection des terres agricoles. [...] Le renforcement des capacités communautaires que vous proposez n'a pas émergé des travaux des dernières années comme un axe d'intervention auquel souscrivent les forces vives du secteur, y compris les agriculteurs, afin d'assurer le développement à long terme des entreprises agricoles madeliniennes. Après une analyse approfondie de votre demande et après discussions avec d'autres partenaires concernés par ce projet, nous estimons que celui-ci ne dispose pas des assises nécessaires auprès des intervenants de l'agroalimentaire pour justifier un engagement de fonds publics d'une telle ampleur. Son appropriation par les interlocuteurs reconnus du secteur agroalimentaire demeure somme toute fragile. Ceci nous fait craindre en la capacité réelle qu'aura votre projet de générer des résultats concrets au terme des trois années de sa mise en œuvre. »

Formulaire de consultation sur l'enjeu de l'occupation des territoires
Janvier 2010

Précision relativement aux TIC : malgré notre éloignement et notre insularité, notre accès IHV est rendu disponible via 2 câbles sous-marins et la majeure partie de notre territoire est desservie (soit fibre optique, soit micro-ondes). Ce qui nous place en meilleure position qu'une bonne partie de la Gaspésie.

iv) S'appropriier les territoires en puisant dans la culture, en valorisant l'information locale et la connaissance des territoires et en renforçant la maîtrise des leviers de développement.

En accord. Il importe effectivement de doter les régions de leviers adaptés pour stimuler l'activité tout en pouvant les valoriser (ou les dévaloriser) selon leur convergence avec une économie soutenable. En plusieurs régions d'Europe (Angleterre, France, Allemagne), on se dote de monnaies locales complémentaires à la monnaie nationale pour diverses raisons. La plus importante est d'acquérir de la marge, du jeu, du pouvoir et ainsi de l'autonomie locale pour orienter l'activité à l'écart de la globalisation concurrentielle marchande. Des monnaies locales, c'est-à-dire dont la validité est étroitement circonscrite, peuvent stimuler l'activité tout en contrôlant la portée territoriale de cette dernière. Des monnaies dites fondantes peuvent être particulièrement efficace à cet effet tout en aidant les municipalités à mener les politiques publiques pertinentes aux défis qu'elles rencontrent. Sur cette question on peut s'intéresser en particulier au livre « Les monnaies régionales »⁸ de Bernard Lietaer et Margrit Kennedy et au projet Sol⁹ en France.

P.S. Voir dans la partie Commentaires, à la fin, notre contribution à la discussion sur la dénomination « occupation du territoire ».

8 Monnaies régionales : de nouvelles voies vers une prospérité durable, <http://www.cdurable.info/Monnaies-Regionales-de-nouvelles-voies-vers-une-prosperite-durable-Bernard-Lietaer,1414.html> ; Les monnaies régionales, un outil de développement économique territorial, <http://www.cdurable.info/Monnaies-Regionales-de-nouvelles-voies-vers-une-prosperite-durable-Bernard-Lietaer,1414.html> ; En Allemagne, les alternatives à l'euro ne connaissent pas la crise, <http://www.rtf.be/info/en-allemande-les-alternatives-a-leuro-ne-connaissent-pas-la-crise-83993> ; télécharger le livre : <http://www.eclm.fr/bdf/ouvrage-329.html>

9 Le réseau SOL, <http://www.sol-reseau.org/>

*Formulaire de consultation sur l'enjeu de l'occupation des territoires
Janvier 2010*

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

HABITER :

Sur le plan de l'aménagement :

– Freiner l'étalement des grands centres urbains et limiter les développements commerciaux reposant sur l'utilisation de l'automobile comme unique moyen de transport;

D'accord, absolument essentiel, mais l'écodensité ne peut être réservée aux grands centres. Il y va de la qualité de la vie collective partout. Mais à qui va incomber la responsabilité d'un tel revirement ? Règlements ? mesures incitatives ? débat public et choix de société ? initiatives privées de groupes marginaux ? Qui peut ou qui va risquer de s'attaquer à la sacro-sainte propriété privée, aux droits acquis (droits à qui ?), au tout-à-l'auto ? Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

– Inciter l'adoption de plans d'urbanisme axés sur la densification et la proximité des services;

D'accord. En autant qu'il est possible politiquement de vouloir densifier l'habitat... Les tentatives timides de la Municipalité de décourager la construction au-delà des infrastructures de services en place n'a pas totalement empêché l'étalement.

Quant au maintien des services de proximité, comme nous en avons parlé plus haut, la bataille est en cours pour empêcher des restrictions de services de proximité au Point de service du CLSC dans l'Île du Havre-Aubert.

De plus, les Îles de la Madeleine vivent une problématique particulière qui aura tôt fait de devenir criante. Sous la poussée conjointe du renchérissement prévisible du pétrole susceptible d'affecter le tourisme, de l'érosion accélérée et de la montée des eaux en conséquence du réchauffement global susceptible de faire disparaître durant le siècle en cours les dunes liants les îles de l'archipel, l'adaptation par la densification semble inévitable, probablement autour des ports comme source essentielle ou première de l'activité. C'est un combat contre la culture commune de l'habitat dispersé qui s'engage et qu'il faut anticiper, alors que cette problématique est dominée par les intérêts privés familiaux ou d'entreprises. Trouver des solutions à la conflictualité des usages du sol dans le contexte d'un territoire restreint où l'on cherche à bâtir son autonomie et sa résilience va devenir un impératif, sauf à voir la population quitter l'archipel.

– Encourager la préservation de la signature architecturale locale et des noyaux villageois, notamment par une harmonisation des nouveaux bâtiments institutionnels.

D'accord en principe, mais il faudra probablement exclure de cette signature les formes relevant de l'habitat dispersé. Du ressort du schéma d'aménagement et des règlements d'urbanisme.

Sur le plan de l'habitat :

– Adopter des normes de construction plus engageantes en matière d'efficacité énergétique;

D'accord et en allant aussi loin que les normes définissant la maison passive (PassivHaus). C'est d'autant plus important que le chauffage est tout entier ici dépendant du mazout (réseau autonome et centrale thermique). Du ressort du schéma d'aménagement et des règlements d'urbanisme.

– Inciter à la rénovation du parc immobilier vieillissant et encourager la réhabilitation et la reconversion des bâtiments ayant une valeur patrimoniale;

D'accord. Du ressort du schéma d'aménagement et des règlements d'urbanisme.

– Favoriser le recours aux matériaux québécois écologiques (bois notamment).

D'accord. Dans le cas des Îles de la Madeleine où le bois doit être importé à gros prix, le sable est abondant – quoique menacé par l'érosion – et constitue la meilleure protection naturelle contre l'effet destructeur des vagues et des hautes marées de tempêtes. Il y a intérêt à en faire un usage approprié en recyclant les sables de dragage de ports ou chenaux pour protéger les infrastructures (routes, immeubles) ou reconstruire les dunes abimées, plutôt que d'utiliser les enrochements ou pièces de béton inefficaces.

Sur le plan de l'attractivité :

– Encourager les communautés dans leurs efforts d'amélioration du cadre de vie (politique familiale, loisirs, culture, etc.).

D'accord. Notre municipalité s'est dotée de politiques dans ce sens.

DÉVELOPPER :

Sur le plan de l'économie :

– Exploiter le potentiel du label vert des produits fabriqués au Québec grâce à l'énergie propre pour se positionner sur les marchés internationaux;

D'accord dans une mesure limitée et interrogative. En quoi est-il cohérent, sinon de façon transitoire, de vouloir vendre sur des marchés internationaux alors que l'on cherche chez-soi à valoriser la production et l'achat local ? Ce qui vaudrait chez nous ne serait pas le fait des autres ? Bien sûr, il y aurait des décalages temporels et des spécialisations persistantes dans les productions qui rendront cette avenue possible et légitime.

– Encourager la transformation locale et la mise en valeur des terroirs (entreprises artisanales, appellations, mise en marché);

D'accord. Notre projet agroalimentaire va dans ce sens.

– Mettre en valeur les circuits courts et encourager l'adoption de politiques d'achats des produits québécois par le gouvernement, par les collectivités et les institutions.

D'accord. Notre projet agroalimentaire voulait notamment favoriser la production, la transformation, la substitution et la consommation de produits locaux.

Sur le plan des énergies :

– À l'échelle nationale, adopter une stratégie cohérente et inclusive des différentes énergies propres, qui tienne compte des potentiels diversifiés des territoires et de l'importance de ces potentiels énergétiques comme levier de développement pour les dits territoires;

D'accord. Nous en avons parlé plus haut.

– Encourager le développement à long terme des énergies renouvelables à fort potentiel, dans un contexte où la structure des prix de l'énergie est peu incitative à leur déploiement;

D'accord. Nous en avons parlé plus haut.

– Encourager la substitution du pétrole dans le transport (combustibles renouvelables, hydrogène, transport électrifié) et l'abandon du mazout et du gaz naturel pour le chauffage des édifices;

D'accord. Nous en avons parlé plus haut. La géothermie devrait être encouragée pour le chauffage des édifices.

– Exploiter le potentiel de devenir chef de file pour ce qui est des normes d'efficacité énergétique pour les transports, la construction et les produits consommant de l'énergie;

D'accord. Les programmes d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec sont déployés ici pour réduire la production de la centrale thermique. Mais la société a perdu le contrôle sur une consommation modérée dans un contexte spécifique où l'électricité coûte un prix exorbitant tout en étant vendue au prix uniforme pour les Québécois (ce qui est normal). Avant de vouloir corriger le gaspillage d'énergie, il aurait fallu commencer, il y a plusieurs années, à sensibiliser les gens à en faire un usage modéré, tout en ayant accès à l'électricité au même prix que les autres. Le contexte particulier aurait justifié un usage modéré.

– Encourager les partenariats et les projets communautaires exploitant des sources d'énergie propres et à proximité (exemple : éolien communautaire, biogaz des sites d'enfouissement pour produire l'électricité, chauffage d'un réseau local à la biomasse impliquant école, hôpital, institution, municipalité).

D'accord. Nous avons ici un projet de parc éolien piloté par HQ, en partenariat avec la Municipalité.

Sur le plan de l'innovation :

– Valoriser au sens large l'innovation dans les territoires (sociale, culturelle, économique, organisationnelle, technologique);

D'accord. Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

– Encourager l'articulation entre l'université et la communauté, en misant sur les territoires comme des laboratoires de développement durable (ressources, changements climatiques, transports, agriculture, aménagement, etc.);

D'accord. D'autant plus que nous disposons sur place du CERMIM.

– Inciter les institutions d'éducation à investir leur mandat de service à la collectivité en encourageant des partenariats (commission scolaire cégep, université, communauté, CLD, etc.).

D'accord. Ici, le partenariat entre institution est déjà un acquis, à la différence d'ailleurs.

Sur le plan de la main-d'œuvre :

– Encourager l'emploi et le développement des compétences dans les industries vertes (recyclage, énergies, efficacité énergétique);

D'accord. Les Îles de la Madeleine seraient un laboratoire expérimental extraordinaire. Déjà nous avons une longueur d'avance sur le plan de la gestion des matières résiduelles et le meilleur reste à venir. Le projet de Laboratoire rural qui a prévalu aux Îles porte justement sur le développement d'une technologie de pointe pour la gestion des matières résiduelles. Excellent projet transférable ailleurs au Québec.

– Encourager la relève et le rachat d'entreprises (mesures fiscales);

D'accord. C'est ce que nous souhaitons pour les entreprises agroalimentaires des Îles, pour assurer leur pérennité.

– Faciliter le maintien ou le retour en emploi des personnes de 65 ans et plus;

Pas vraiment d'accord. Il ne faut pas en faire une voie sacrée ! Les personnes retraitées, comme nous l'avons dit plus haut, peuvent être fort utiles dans leur milieu, même à titre bénévole. Le problème, c'est qu'elles ne sont pas considérées comme productives, parce que non rémunérées. Quelle façon mesquine de voir les choses ! (c'est un retraité bénévole qui l'écrit). Nous avons certainement un problème considérable de définition de l'activité productive. Il est possible qu'en multipliant les expériences autour des monnaies locales, nous voyons naître de nouvelles voies de reconnaissance de l'activité par les politiques publiques de même niveau, que cette activité soit celle des plus âgés comme des plus jeunes. De plus, tant que la convergence de l'économie avec l'écologie ne sera pas mieux inscrite dans l'activité productive, il ne faut pas contraindre toutes ces personnes à ajouter aux dégâts, sauf à faciliter cette convergence.

– Encourager l'immigration académique, particulièrement dans les régions subissant une décroissance démographique.

D'accord. Nous en avons parlé plus haut.

DESSERVIR :

Sur le plan des transports :

– Concevoir la planification des grands projets de transport (TGV Québec-Windsor ou autres) dans un cadre national

pour maximiser les retombées de ces projets dans l'ensemble des territoires et pour optimiser les synergies intermodales;

D'accord. Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

– Accélérer le rythme de croissance du transport collectif partout sur le territoire :

- en supportant de grandes villes (CMM, CMQ, et les villes de Sherbrooke, Trois-Rivières, Saguenay, Gatineau en liaison avec Ottawa) dans les projets de transport en commun;
- en supportant les MRC dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans pour améliorer les transports collectifs et leur intégration aux schémas d'aménagement.

D'accord. Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

– Accompagner les efforts des villes et des régions en mobilisant notamment l'expertise mondialement reconnue de leaders québécois (Bombardier) pour envisager des solutions novatrices et adaptées à la réalité territoriale du Québec;

D'accord. Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

– Soutenir en région le développement de l'offre de transport intégrée, incluant le transport adapté (vieillesse), le transport partagé, scolaire, taxi-bus, etc.;

Tout à fait d'accord. Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

– Inciter les administrations publiques, les institutions et les municipalités à montrer l'exemple par des mesures de diminution de la consommation de carburant fossile et le recours aux véhicules électrifiés et aux biocarburants faits au Québec;

Tout à fait d'accord. Mais ça ressemble à des vœux pieux : qui a l'autorité pour inciter les municipalités à montrer l'exemple, sinon le gouvernement ? Mais mettra-t-il ses culottes ?

– Favoriser autant que possible, l'utilisation de moyens de transport vert pour l'acheminement des matières premières (trains, voie maritime);

D'accord. Nous en avons parlé plus haut.

– Favoriser les circuits courts dans le secteur alimentaire notamment, pour réduire le nombre de kilomètres parcourus par les aliments.

D'accord. Nous en avons parlé plus haut.

Sur le plan de la connectivité :

– Assurer et accélérer le déploiement d'Internet à haute vitesse et de la téléphonie numérique sur l'ensemble des territoires;

Tout à fait d'accord. Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

– Favoriser les usages innovants des nouvelles technologies en matière de santé, d'éducation et de formation continue notamment.

D'accord. Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

Sur le plan des services publics :

– Assurer un accès adéquat et équitable aux services publics (santé, école, services sociaux);

D'accord. Nous en avons parlé plus haut, du moins pour les services de santé et services sociaux.

– Remédier à la pénurie de médecins et améliorer l'offre de services adaptés aux personnes âgées dans leur communauté;

D'accord. Nous avons suggéré l'idée d'un service civique pour les étudiants gradués. C'est encore plus urgent de la faire pour les médecins qui ont le culot de menacer d'aller pratiquer ailleurs au Canada ou aux USA, alors qu'on a payé le gros prix pour leur formation. S'ils décident de partir avant de servir au Québec, qu'ils remboursent le coût de leur formation.

Dans l'Île du Havre-Aubert, le comité citoyen, qui milite en faveur du maintien d'un CLSC de proximité, réclame qu'un médecin rattaché au groupe de médecine familiale (GMF) du CSSS assure une présence de 3 jours au Point de service de Bassin. Pour mieux desservir les personnes âgées et désengorger l'urgence de l'hôpital.

– Encourager la prise en charge collective visant le maintien des services de proximité (coopérative, OBNL).

Tout à fait d'accord. Nous en avons parlé plus haut.

S'APPROPRIER :

Sur le plan de la culture :

– Encourager le rapprochement entre les régions, entre le monde rural et le monde urbain, par le truchement de la culture et la connaissance des territoires;

D'accord. Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

– Favoriser l'accessibilité à la culture partout sur le territoire en encourageant la circulation des œuvres et la diffusion locale;

D'accord. Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

– Valoriser les terroirs, les savoir-faire locaux et le climat de créativité dans les communautés par le biais de la culture;

Tout à fait d'accord. Nous en avons parlé plus haut.

– Promouvoir l'apport de la culture et des artistes dans l'innovation sociale et poser un regard neuf sur les potentiels des territoires (services, paysage, environnement, participation citoyenne, etc.).

Tout à fait d'accord. La créativité est le principal moteur du changement. La principale ressource d'un territoire étant ses habitants. Miser sur l'expertise populaire (créativité, ingéniosité, expériences multiples, connaissance du milieu, etc.).

Sur le plan de l'information locale et régionale :

– Revoir le rôle des diffuseurs publics dans la valorisation de l'information régionale;

D'accord. Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

– Renforcer les capacités des médias communautaires et locaux, par le biais de la formation;

D'accord. Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

– Encourager l'innovation et les initiatives mobilisant de nouveaux partenariats pour la production et la diffusion de l'information (exemple : partenariat national-local entre un diffuseur public et des médias communautaires dans les régions, partenariat région-université-Cégep, etc.);

D'accord. Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

– Explorer des voies visant à valoriser l'information régionale dans les nouveaux médias.

D'accord. Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

Sur le plan de la gouvernance :

– Favoriser l'appropriation des ressources par les communautés (forêts de proximité, propriété des terres agricoles, préservation de la richesse en eau, etc.);

D'accord. Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

– Favoriser la prise en charge locale de nouveaux leviers de développement (énergie, transport, environnement, aménagement);

D'accord. C'est à cette mission que nous nous attelons.

– Accompagner les communautés par de nouveaux moyens diversifiés (taxe sur le carbone, Fonds vert).

D'accord. Il faudrait cibler les destinataires de ce souhait.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

« Occupation du territoire »

Voici une contribution à la recherche d'une appellation qui démarquerait davantage, à l'instar de la conception autochtone, le lien intime avec le territoire, dont font partie tous les êtres qui l'habitent. Pour paraphraser le docteur Stanley Vollant : « *L'être humain a une relation intime avec son environnement ; il en fait partie et doit vivre en équilibre avec son territoire et respecter son environnement pour permettre sa survie, sa pérennité et aussi sa santé physique, spirituelle, mentale. Il est important de vivre en harmonie et*

non pas de combattre son environnement. » (Rencontre des organisations nationales, juin 2009)

On pourrait donc parler dans ces termes :

Concordance territoriale ou avec le territoire

Occupation respectueuse des interactions entre la nature, l'homme, les autres êtres vivants et la terre elle-même (toutes se composantes).

Une occupation également soucieuse de la collaboration entre les différents acteurs.

Dans un rapport d'analogie, d'adéquation, d'affinité, de compatibilité, de conformité d'adaptation parfaite avec l'environnement.

Articulation au territoire

Articulation entre développement et solidarité

Emboîtement

Association

Intégration

Complicité

Cohésion

Harmonie

Connivence

Appropriation territoriale

Conscience d'appartenance au territoire

Sentiment d'appartenance territoriale et d'appropriation d'un territoire

Appartenance sociale et territoriale

Interdépendance

Rapport charnel à l'environnement

Une culture en partage

Vision collective du territoire

Familiarité avec le territoire

« L'appartenance territoriale est une appartenance à un ordre démocratique qui doit se donner en spectacle pour faire muter les habitants en citoyens. »

Jean de LEGGE, Le triptyque de l'appartenance territoriale, Savoir dire pour savoir vivre

Merci d'avoir contribué à cette consultation Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca

- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse

Solidarité rurale du Québec – Consultation

85, rue Notre-Dame, bureau 204

Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca

Courriel : consultation@territoires.qc.ca

Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).